

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 novembre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 791

présenté par

M. Causse, M. Morenas, M. Zulesi, Mme Bureau-Bonnard, Mme Fontenel-Personne, M. Lavergne,  
Mme De Temmerman, Mme Brulebois, Mme Krimi, Mme Riotton, Mme Gomez-Bassac,  
M. Batut, Mme Lenne, Mme Bono-Vandorme, M. Thiébaud, M. Jolivet, M. Haury,  
Mme Hammerer, Mme O'Petit, M. Lénaïck Adam et Mme Marsaud

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 26 SEXIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.